Option d'achat en dollars américains

Quel est l'intérêt d'offrir l'option d'achat en dollars américains?

Un grand nombre de fonds communs de placement au Canada, dont certains sont offerts par Fidelity Investments, proposent des options d'achat en dollars canadiens ($ CA) et en dollars américains ($ US). L'option d'achat en $ US est conçue pour permettre aux investisseurs qui détiennent déjà des dollars américains d'investir directement dans un fonds commun de placement. Si cette option n'existait pas, l'investisseur devrait d'abord convertir ses $ US en $ CA et payer des frais de change. L'avantage d'utiliser l'option en $ US est qu'elle permet aux investisseurs d'éviter les frais de conversion d'une devise à une autre. Les investisseurs doivent savoir que l'achat de parts d'un fonds en dollars américains n'a pas d'incidence sur le rendement de leur placement et, en particulier, n'offre pas de protection contre les pertes découlant d'une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Si vous voulez réduire le risque lié à la fluctuation des devises, vous devriez envisager plutôt d'investir dans un Fonds Fidelity en devises neutres.

Le calcul du prix par part en $ US entraîne-t-il des frais pour l'investisseur?

Non. Le fait de convertir le prix en $ CA en un prix par part en $ US n'entraîne aucuns frais. Pour déterminer le prix par part en $ US, le fonds utilise un taux de change de référence, sans appliquer de frais ni de marge. Par exemple, si le prix par part en $ CA est de 10,00 $ et que le taux de change de référence est 1,00 $ CA = 0,80 $ US, le prix par part en $ US sera de 8,00 $.

Quand je convertis des $ CA en $ US à la banque, je dois toujours payer des frais. Est-ce que c'est la même chose si je passe de l'option en $ CA à l'option en $ US d'un Fonds Fidelity?

Si vous passez de l'option en $ CA à celle en $ US d'un Fonds Fidelity, il n'y a pas de frais puisque l'opération se limite à changer la devise dans laquelle le placement est libellé. Il faut en effet faire une différence entre la transposition et la conversion de $ CA en $ US.

Pour remplacer le prix par part en $ CA d'un fonds par son prix par part en $ US, il faut transposer le $ CA en $ US. La transposition est une opération comptable qui permet simplement d'exprimer une valeur en $ CA en une valeur en $ US en utilisant un taux de change de référence. Par exemple, si le taux de change est de 1,00 $ CA = 0,80 $ US, la transposition en $ US de 100 $ CA donnera 80 $ US. La transposition n'entraîne donc aucuns frais.

Par contre, si vous allez à la banque pour échanger des $ CA contre des $ US, vous effectuez une véritable opération et la banque convertira une monnaie dans une autre. Par conséquent, contrairement à la transposition, la conversion est une véritable opération où l'argent change de mains. La banque applique une marge en échange de ce service, qui correspond au coût de conversion. Par exemple, si le taux de référence affiché est de 0,80 $ US pour 1,00 $ CA, la banque pourrait vous remettre 0,79 $ US pour 1,00 $ CA. Si vous transposez en $ US la même somme de 100,00 $ CA, vous obtiendrez 80,00 $ US, mais si vous la convertissez, vous recevrez seulement 79,00 $ US. La différence de 1 $ correspond aux frais que la banque vous a facturés en échange de son service de conversion.

Pourquoi certaines sociétés de fonds communs de placement proposent-elles des fonds communs de placement en $ US « purs »?

Certains fonds communs de placement sont maintenant offerts exclusivement en dollars américains. On les désigne parfois par fonds en $ US « purs ». Il s'agit habituellement de fonds d'actions, équilibrés ou de titres à revenu fixe en $ US. Le terme « pur » dans ce contexte est utilisé à des fins de marketing. Les fondements économiques de ces fonds sont essentiellement les mêmes que pour un fonds ordinaire qui utilise l'option d'achat en $ US. Si vous comparez un fonds en $ US « pur » avec l'option d'achat en $ US qui comprend les mêmes placements sous-jacents et les mêmes frais connexes, le rendement devrait être essentiellement le même dans la plupart des cas.

J'ai entendu dire que les fonds qui ne sont pas des fonds en $ US « purs » doivent convertir leur portefeuille en $ CA pour déterminer la valeur liquidative. N'est-ce pas inefficace?

Même si les fonds qui ne sont pas des fonds en $ US « purs » doivent « convertir » leur portefeuille en $ CA pour déterminer la valeur liquidative en $ CA, les montants sont transposés d'une monnaie à l'autre et il s'agit d'un simple exercice comptable. La transposition des $ CA en $ US effectuée durant la nuit n'entraîne pas de frais pour les investisseurs qui choisissent l'option d'achat en $ US. Par conséquent, comme aucuns frais de change ne sont facturés, un tel exercice ne réduit pas l'efficacité du placement.

Comment la vente de l'option en $ US d'un fonds est-elle imposée? Comment les distributions sont-elles imposées?

Aux fins de l'impôt, les gains et les pertes en capital sont calculés en dollars canadiens. En conséquence, si vous achetez et rachetez des parts de l'option en dollars américains, vous devez calculer vos gains ou vos pertes en fonction de la valeur en dollars canadiens de vos parts au moment où elles sont souscrites et au moment où elles sont vendues. De plus, même si les distributions sont effectuées en dollars américains, elles doivent être déclarées en dollars canadiens aux fins de l'impôt canadien. Par conséquent, tous les revenus de placement figurant sur vos relevés fiscaux sont indiqués en dollars canadiens.

La valeur en $ CA est déterminée au moyen du taux de change à la date ex-dividende, alors que pour les gains ou les pertes en capital, on calcule la différence entre le prix de vente en $ CA (d'après le cours au comptant à la date de la vente ou du règlement) et le prix d'achat en $ CA (d'après le cours au comptant à la date de l'achat ou du règlement). Finalement, sachez que le gain ou la perte sera le même, peu importe si vos parts du fonds sont en $ CA ou en $ US.

J'investis dans les versions en $ CA et en $ US du même fonds, dans la même série; est-ce que mon rendement sera différent selon la version?

Le rendement des versions en $ CA et en $ US du même fonds sera exactement le même une fois transposé dans la même devise (ce qui est nécessaire pour comparer des « pommes avec des pommes »). La différence entre le rendement en $ CA et en $ US affiché du même fonds reflètera le changement relatif du taux de change entre la date d'achat et la date de rachat. Le cours au comptant reflètera la différence dans la valeur liquidative des deux options d'achat.

Je comprends que le calcul du prix par part en $ US n'entraîne aucuns frais. Par contre, je crains que si j'investis dans un fonds qui accepte les $ CA et les $ US, je devrai assumer les frais de conversion des $ CA en $ US pour permettre au gestionnaire du fonds d'investir aux États-Unis, ce qui risque d'avoir une incidence sur mon rendement. Qu'est-ce que je devrais faire?

Les coûts pour convertir les $ CA en $ US sont si minimes qu'ils ont habituellement un effet négligeable sur le rendement global. En effet, quand des montants ou des volumes importants sont convertis ou échangés, le prix est souvent plus avantageux. En raison des gros volumes de devise qu'elle négocie, Fidelity bénéficie d'un taux institutionnel qui est plus avantageux que le taux facturé par les banques à un investisseur moyen sur le marché de détail. De plus, pour la plupart des gros fonds, seul un très faible pourcentage des actifs doit être converti entre des $ CA et des $ US (ou l'inverse) un jour donné, puisque normalement les entrées et les sorties d'actifs représentent seulement une petite partie de l'actif total du fonds.

Exemple (à des fins d'illustration seulement)

AUJOURD'HUI

Supposons que le cours au comptant $ CA/$ US est de 1,00 $ CA = 1,00 $ US et que le prix par part d'un fonds en $ CA est de 20,00 $.

Prenons deux investisseurs qui souhaitent souscrire des parts de ce fonds dans des options d'achat différentes : l'investisseur A veut investir 10 000 $ en dollars canadiens et l'investisseur B veut investir 10 000 $ en dollars américains. Comme le taux de change est de 1,00 $ CA pour 1,00 $ US, la valeur liquidative en $ US du fonds correspondra à sa valeur liquidative en $ CA, si bien que chaque investisseur recevra 500 parts du fonds, à 20,00 $ CA pour l'investisseur A et à 20,00 $ US pour l'investisseur B.

UN AN PLUS TARD

Supposons que le cours au comptant $ CA/$ US est maintenant de 1,08 $ CA = 1,00 $ US (le $ CA s'est déprécié).

Si la valeur liquidative du fonds en $ CA a augmenté pour s'établir à 25,00 $, les 500 parts de l'investisseur A vaudront maintenant 12 500 $ CA.

Compte tenu du taux de change courant, le prix par part de l'option en $ US sera de 23,15 $ (25 $ CA : 1,08), et les 500 parts de l'investisseur B à un prix de 23,15 $ US par part vaudront 11 575 $ US.

On pourrait penser que l'investisseur B a obtenu un moins bon rendement que l'investisseur A; toutefois, il faut tenir compte du fait que le $ CA s'est déprécié par rapport au $ US (ou que le $ US s'est apprécié par rapport au $ CA). Si on convertit les 11 575 $ US de l'investisseur B en $ CA au taux de change courant (1,08 $ CA/1 $ US), on obtient la même valeur que pour l'investisseur A (11 575 $ US x 1,08 = 12 500 $).

Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller ou visitez **fidelity.ca**

Tout placement effectué dans un fonds commun de placement, un FNB ou une stratégie de répartition de l'actif peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds commun de placement ou d'un FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les énoncés contenus aux présentes sont fondés sur des renseignements considérés fiables et sont fournis à titre d'information seulement. Lorsque cette information est fondée en totalité ou en partie sur des renseignements fournis par des tiers, nous ne pouvons garantir qu'elle est à tout moment exacte, exhaustive ou à jour. Ces énoncés ne constituent pas des conseils en matière de placement ou de fiscalité ni des conseils juridiques et ils ne constituent pas une offre ou une sollicitation visant l'achat. Les graphiques et les tableaux ne sont utilisés qu'à des fins d'illustration et ne reflètent pas la valeur future ni le rendement des placements d'un fonds ou d'un portefeuille. Les stratégies de placement individuelles doivent être évaluées en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.i. et ses sociétés affiliées et entités apparentées ne peuvent être tenues responsables de quelque erreur ou omission éventuelle ni de quelque perte ou dommage subi.

Les fonds en devises neutres de Fidelity ont recours aux dérivés pour limiter leur exposition aux variations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La méthode de placement des fonds, bien qu'elle soit efficace pour réduire le risque de change, n'éliminera pas complètement l'effet des fluctuations de change. Les rendements des fonds seront différents des rendements en devises locales des fonds sous-jacents.

© 2021 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés.

FIC-463767 02/21 222237-v2021212